



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale
Le mercredi 8 juin 2022 à 18h en présentiel

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 25 mai 2022
4. Suivi au procès-verbal du 25 mai (et du 27 avril) 2022 : critères généraux de sélection d'une direction d'établissement (suivi de Mme Koné)
5. Parole au public
- 6. Points d'information**
 - 6.1 Agrandissement : aucun
 - 6.2 OPP : aucun
 - 6.3 Projet éducatif : aucun
 - 6.4 SDG : résultat du sondage pour les journées pédagogiques de début d'années (si disponible)
- 7. Points de décision**
 - 7.1 Listes de fournitures scolaires 22-23 : groupes 112,122 et A12
 - 7.2 Horaire de la rentrée progressive du préscolaire
 - 7.3 Budget proforma
 - 7.4 Cahier de réglementation du SDG 2022-2023 (si disponible)
 - 7.5 Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement
8. Correspondance (Mme M. Koné)
9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM (Mme M.E. Chilquillo)
10. Varia – Points divers
11. Date de la prochaine rencontre : octobre 2022
12. Levée de la réunion

Présidente
Marie Koné

Directrice
Hélène Da Costa